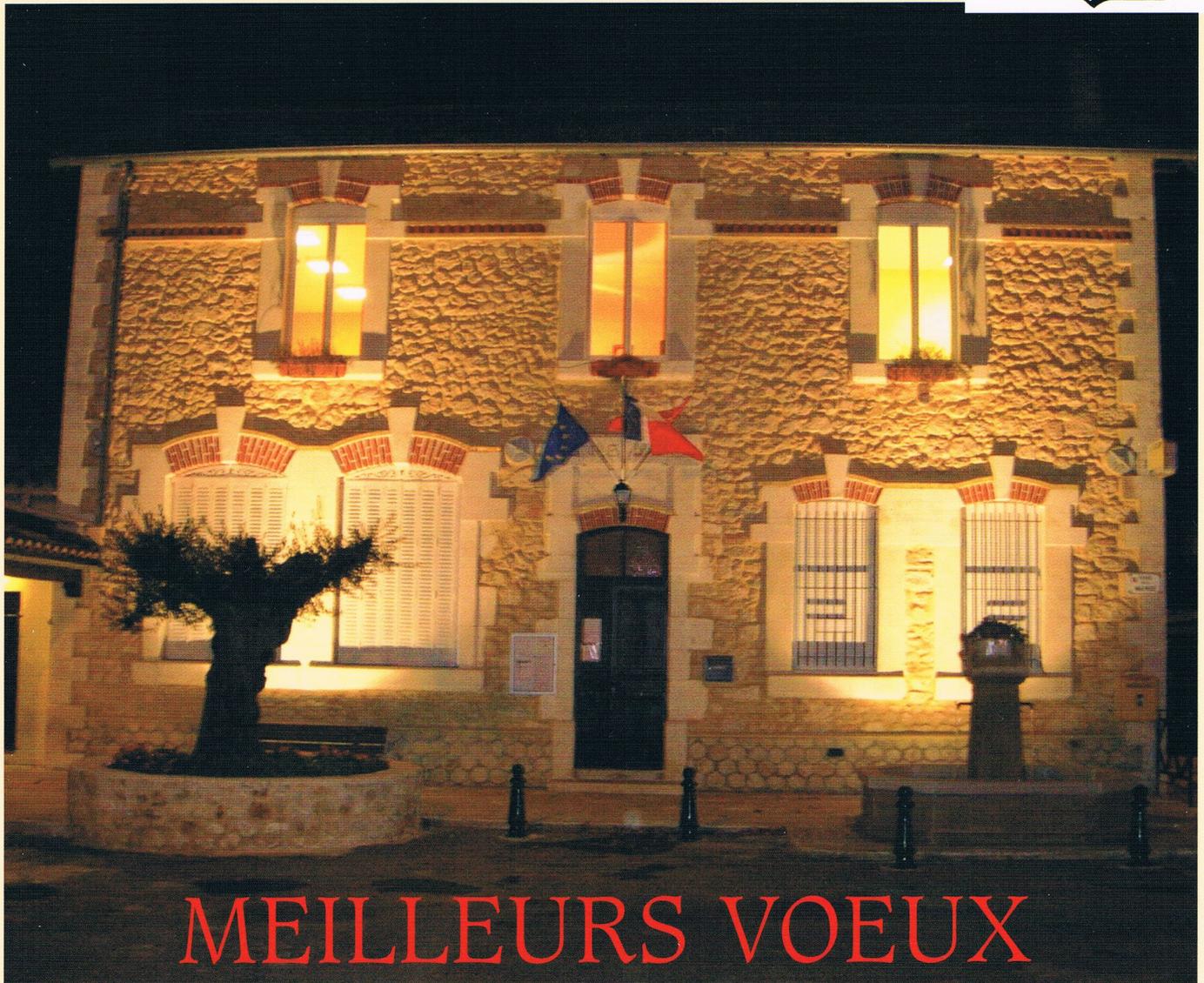
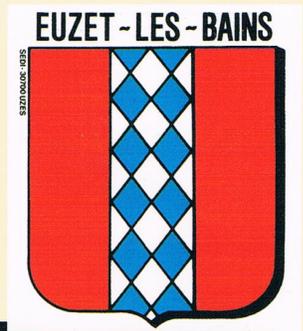


*Le petit journal
D'Euzet les Bains*



JANVIER 2006

S O M M A I R E

EUZET - LES - BAINS



Le petit journal d'Euzet les Bains

Direction de publication : JEFJOR CONSEIL

Comité de rédaction : Le Conseil Municipal

Conception, Maquette, Réalisation,
Régie publicitaire : JEFJOR CONSEIL

Imprimerie : prestataires de l'éditeur

JEFJOR CONSEIL
Tél : 04 66 22 45 63

E-mail : jeflor@wanadoo.fr

Internet : www.jeflor.com

Dépôt légal à parution

Vœux du Maire	p. 1
Mot du Conseil	p. 2
Compte rendu des Conseils Municipaux	p. 3
Vie du Village	p. 6
Histoire	p. 11
Associations	p. 13
Revue de presse	p. 15
Etat civil	p. 15
Infos pratiques	p. 16

QUALIGAZ

Dépannage
Chaudières - Chauffe-eau
Contrat d'entretien

Agence
CHAFFOTEAUX
& MAURY
ELM. LEBLANC
SAUNIER DUVAL
FRANCO-BELGE

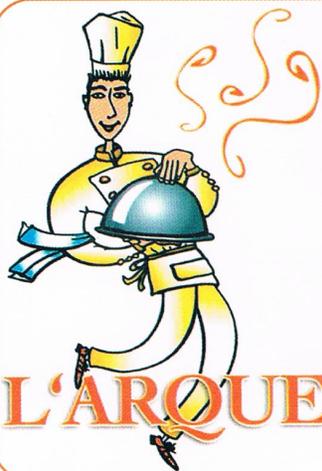


5 bis, Rue Dhuoda - 30900 NIMES

☎ 04.66.84.37.73

Fax: 04.66.84.37.36

www.qualigaz.fr



Bistro Bar Restaurant

Route d'Alès-Uzès
30700 Baron

04 66 57 49 52

<http://restaurant.arque.free.fr>

La municipalité remercie les annonceurs qui, par leur participation financière, ont permis la publication de ce bulletin dans les meilleures conditions.



En cette fin d'année 2005, année écoulee avec ses joies et ses difficultés, c'est avec optimisme que je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2006. Je tiens à vous remercier de la confiance que vous continuez à m'accorder. C'est avec enthousiasme et persévérance que je travaille pour vous tous. Je continuerai ce à quoi je me suis engagé jusqu'à la fin de mon mandat.

Je n'éprouve que de la joie et de la reconnaissance d'être à la tête d'une équipe municipale unie et soudée qui a su construire un fonctionnement très ouvert et collégial dans l'intérêt du village. Je tiens aussi à signaler ma satisfaction au personnel municipal qui œuvre dans le même esprit que les conseillers.

Bonne et heureuse année 2006 ainsi qu'à vos proches.

Le Maire,
Michel CHEVROLAT



LE DOULOUREUX POIDS DU PASSE...

Presque 5 ans que nous sommes en place et malheureusement nous continuons à subir la gestion de la municipalité précédente. Nous avons été condamnés en appel par le tribunal des prud'hommes à verser une somme de 12 000 euros à un jeune homme employé par le maire de l'époque. Vous trouverez dans les pages suivantes le rappel des faits. (voir compte rendu du Conseil Municipal du 29/09/2005).

Heureusement notre gestion rigoureuse nous permet de faire face à cette dépense imprévue, mais dans le prochain budget, nos recettes n'étant pas extensibles et ne voulant pas augmenter les impôts locaux, il nous faudra faire des choix, supprimer certains travaux prévus pour 2006.

Le projet de la maison de retraite est toujours d'actualité. La commission des sites réunie en préfecture de Nîmes, après audition de représentants de la municipalité, a émis un avis favorable. Les conclusions du commissaire enquêteur, après enquête publique sont positives. Monsieur le Sous-Préfet a émis également un avis favorable. Nous sommes donc toujours candidat pour recevoir cet établissement au même titre que les communes de Deaux et de Saint Maurice de Cazevieille.

Nous vous demandons de bien vouloir signaler par courrier tous les changements survenant à votre situation familiale (naissances, départs d'enfants, de conjoints etc...) afin d'éviter toutes contestations au sujet de la facture des ordures ménagères. A partir de 2006 tout changement non déclaré avant facturation des ordures ménagères ne sera pas pris en compte.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants à qui nous demandons de bien vouloir venir se présenter en mairie, et ce, afin de connaître leur date d'installation et le nombre de leurs enfants.

D'avance merci à tous.
Meilleurs vœux.

Le Conseil Municipal



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'EUZET EN DATE DU 21 JANVIER 2005 A 18 H 30

ORDRE DU JOUR :

- Régularisation du Chemin de la Gare,
- Budget prévisionnel 2005,
- Informations sur les travaux de l'entrée du village, Rue Docteur PERRIER,
- Bilan des fêtes,
- Préparation du 14 juillet 2005,
- Travaux au Temple. Premier constat après le passage du cabinet d'architectes AITEC sur les investissements financiers possibles.

* Après enquête publique favorable, le Conseil Municipal prend note du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur concernant le classement et déclassement du chemin communal dit « chemin de l'ancienne gare ». Une délibération doit être prise et le dossier porté au cadastre ainsi qu'à la sous-préfecture pour validation.

* Suite à la rencontre avec le Percepteur de Vézénobres plusieurs explications ont été apportées sur :

- le montage du budget pour 2005,
- le budget assainissement des années précédentes. Après vérification la commune est redevable de la somme de 24 000 euros qui correspond aux amortissements impayés depuis 1997. Cette somme sera réglée sous forme d'échéancier sous 3 ans.

* A la demande de Mr Le Maire une réunion devrait avoir lieu à la DDE en février 2005 avec tous les intervenants afin de coordonner les travaux de l'entrée du village. En prévision de ces travaux la Commune demande la cession gratuite de 3 mètres de large sur toute la longueur au droit du lot n° 2 du projet de lotissement de la Condamine.

* Le Cabinet d'architecture AITEC a présenté à la Commune une pré-étude concernant le Temple. La première estimation se chiffre à 224 010 EUROS TTC. Au vu de cette somme un autre cabinet d'architecture sera consulté.

* La commission animation présente un bilan positif des animations de fin d'année et prépare déjà le 14 juillet 2005.

* Divers :

Personnel : Mme Nathalie LOUBET sera remplacée par Mme BARRIAL-TEISSIER durant son congés maternité. Le contrat de Mme BARRIAL-TEISSIER commencera le 01 février 2005 et se terminera le 31 juillet 2005. A la demande de l'institutrice Mme MONDEME effectuera 2 heures de ménage en plus par semaine à l'école. Travaux à l'école : Le grillage de la cour de l'école a été remplacé ainsi que le radiateur défectueux. Une sonnette a également été installée.

Travaux Mairie : Dans la continuité des travaux réalisés à la Mairie, un trottoir sera aménagé. La construction d'une fontaine est également envisagée. Un premier devis s'élevant à 6000 euros a été fait.

Demandes de différents administrés :

Réponse favorable du Conseil aux demandes :

1) de Mr HUSCHELRAT de construire un bac à fleurs place de l'Eglise.

2) De Mr OZIL Jean Pierre de raccorder 2 maisons au réseau tout à l'égout Chemin de la Gare.

Reliure : La reliure et la restauration des archives de l'état civil sont obligatoires. Le coût de la prochaine restauration s'élèvera à 788.60 euros HT (période 1712/1792).

Dossier Munoz-Garcia : Afin de régulariser le litige Commune / Munoz-Garcia une rencontre avec le Médiateur de la République est prévue premier trimestre 2005.

Location gratuite du foyer par une association : Après vote, avis défavorable du Conseil à une demande de gratuité du foyer pour l'organisation d'une soirée.

Chiens errants : Les divagations de chiens errants importunent de nombreuses personnes dans le village, nous demandons aux propriétaires de garder leurs animaux enfermés ou attachés.

Nous remercions tous les habitants du village qui ont illuminés leurs maisons durant les fêtes de fin d'année. A l'unanimité le jury a décerné le prix à Mr et Mme ANDRE.

La séance est levée à 20h30.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'EUZET EN DATE DU 8 AVRIL 2005

ORDRE DU JOUR :

- Approbation comptes administratifs
- Vote du Budget 2005
- Présentation du devis pour une fontaine (Place de la Mairie)
- Mise en révision simplifiée du POS (en vue projet Maison de Retraite)
- Publication du Petit Journal d'EUZET
- Divers
- Signature des délibérations du conseil municipal du 21 Janvier 2005
- Présentation du compte administratif et du compte de gestion par Mme Cathy BARRIAL-TEISSIER, secrétaire de mairie.

1 / mise en revision simplifiée du pos :

La Commune souhaite qu'une Maison de Retraite soit construite afin de développer son économie et l'emploi. Pour ce faire, le Maire propose la suppression de l'emplacement réservé N°7 (parking) pour le mettre en zone UC.

2 / Divers :

- * Le conseil municipal accepte le devis de 7242,98 Euros T.T.C pour une fontaine et 40 m² de dallage destinés à la place de la mairie. La livraison est prévue en Juillet.
 - * Temple : un devis auprès de l'architecte conseillé par l'église évangélique a été demandé, aucune réponse à ce jour.
 - * Petit Journal d'EUZET : Le conseil municipal décide de signer un contrat avec la société PUBLIC IMAGES pour l'édition du petit journal d'Euzet.
 - * L'achat d'un nouveau panneau d'affichage pour la place de la Mairie.
 - * L'achat d'un appareil photo numérique.
 - * Le remplacement des coffrets électriques du champ de foire. (Les coffrets actuels ne sont plus aux normes.)
 - * De demander un devis à l'O.N.F. pour réhabiliter le parcours botanique.
 - * Analyses station d'épuration : les résultats des analyses de la station d'épuration sont bons, les conclusions sont les suivantes : fonctionnement correct de l'ouvrage et entretien bien réalisé.
- Rien à signaler lors des dernières analyses de l'eau potable.
- * M. Raymond Michel demande à la municipalité de lui faire une proposition de prix pour son terrain situé sous l'église.
 - * Les budgets primitifs du syndicat d'électricité, du S.I.R.S., du SIVOM de la Droude sont mis à disposition des conseillers municipaux.
 - * Permanence du Conseiller Général :
M. Gérard Garossino, conseiller général, assurera une permanence à la Mairie d'Euzet le jeudi 21 avril de 9h à 10h.
- La séance est levée à 21h.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'EUZET EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2005 A 18h30

ORDRE DU JOUR :

- Décisions modificatives
- Affaire ROY CHRISTOPHE
- Enquête publique
- Compte-rendu réunion avec les associations
- Divers

1 – AFFAIRE ROY CHRISTOPHE :

Rappel des faits :

Le 22 décembre 1999 était signé entre la mairie d'Euzet représentée par Mr BURGLE d'une part et Mr ROY d'autre part, **un contrat d'apprentissage en vu d'une formation « DEPA accompagnement tourisme équestre ».**

Le 07 janvier 2000 la préfecture du Gard indiquait au maire de la commune d'Euzet que le dossier ne pouvait être enregistré car il manquait un certain nombre de pièces. Par courrier daté du 15 mai 2000 le maire de la commune avisait Mr ROY qu'il ne pouvait donner suite au contrat d'apprentissage.

Le 13 février 2001 Mr ROY saisissait le conseil des prud'hommes de Nîmes qui par jugement du 1er octobre 2002 le déboutait de ses demandes.

Mr ROY fait appel de la décision et demande à la cour de constater :

- 1) La nullité du contrat faute de transmission par la commune des pièces réclamées par la préfecture.
- 2) Que la relation contractuelle s'est poursuivie de janvier à mai 2000. Il s'agit donc d'un contrat à durée déterminée rompu abusivement.

Pour ces motifs la cour constate :

- 1) La nullité du contrat d'apprentissage compte tenu du refus d'enregistrement de ce contrat par la préfecture du Gard en raison des carences de l'employeur.
 - 2) Requalifie la relation contractuelle en CDD en raison de la poursuite du contrat entre janvier 2000 et mai 2000.
- * condamne à payer à Mr ROY à titre de dommages et intérêts 11330.30 EUROS d'indemnité de rupture.
 - * ordonne à la commune d'Euzet de remettre à l'intéressé les bulletins de salaire correspondant à la période d'activité du 14 septembre 1999 au 15 mai 2000.

Devant cette condamnation le conseil municipal demande à Mr le Maire de prendre contact avec l'avocat de la commune Me Oudouin afin qu'il nous expose l'intérêt ou non d'un appel en cassation.

2 – MAISON DE RETRAITE : Une enquête publique est en cours concernant le déclassement de la zone. Une réunion de présentation du projet se déroulera devant la commission des sites le 06 octobre 2005.

3 – REUNION DES ASSOCIATIONS : Une délibération est à prendre afin d'octroyer 200 euros de subvention aux associations d'Euzet. Pour l'A.P.E. 16 euros par élèves.

4 – DIVERS :

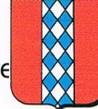
- * L'association A.C.D.C. demande l'autorisation de poser une plaque à l'entrée de la grotte des camisards. La réponse est positive à l'unanimité.



**BUREAUTIQUE
INFORMATIQUE
PAPETERIE**

Rocade Est - BP 307 - 30106 ALES cedex
Tél. : 04.66.86.67.64
Fax : 04.66.78.99.29





* Budget assainissement : Vu la complexité de la facturation de l'assainissement, une réflexion doit être menée pour simplifier les calculs.

* Personnel : La période de stage de Mme MONDEME arrive à son terme.

Il faut prévoir le remplacement de Mme Véronique BAZIN qui travaille à la poste d'Euzet pendant son congé maternité.

* Travaux :

- Remplacement du chauffage de la poste par 2 radiateurs à infra rouge (économie d'énergie). Les radiateurs actuels seront transférés à l'école d'Euzet. Coût : 1016 EUROS HT.

- Des devis sont en attente pour le chauffage du foyer.

* La bibliothèque : Par courrier adressé aux membres du conseil municipal l'équipe de la bibliothèque s'étonnait qu'aucun crédit ne leur fût alloué. Mr le maire précise qu'une ligne budgétaire de 200 euros est ouverte depuis mars 2005 mais n'a pas été utilisée.

* Coupure d'eau : Concernant la coupure d'eau qui a eu lieu ce jour, Mr le maire précise qu'elle n'était pas prévisible puisqu'il s'agit d'une panne provenant de la station de pompage de Ners.

* Festivités : Le repas des aînés est prévu le 11 décembre 2005 et l e Noël des enfants est prévu le 10 décembre 2005.

Au cours des dernières pluies la canalisation alimentant le château d'eau a été découverte, les travaux ont été effectués.

La séance est levée à 20h15.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'EUZET EN DATE DU 2 DECEMBRE 2005 A 18h30

ANIMATIONS

- Repas des aînés. 33 personnes sont inscrites à ce jour. Le repas se déroule au foyer le 11 décembre 2005 à partir de 12h.

- Goûter de Noël le 10 décembre 2005.

- Le traditionnel présent de fin d'année sera à la disposition des aînés à partir du 2 janvier 2006.

TRAVAUX

- Revêtement mural du foyer. Plusieurs devis sont à l'étude.

- Enfouissement des réseaux électriques et télécom à l'entrée du village.

- Abribus dernier semestre 2006.

A l'étude :

* Réfection de chemins.

* Aménagement du rond point en cours. Un contrat d'entretien est en négociation avec la DDE pour une durée d'un an.

LA POSTE

Un courrier parvenu en Mairie le 24 novembre demande à la collectivité de fournir une liaison téléphonique et un accès Internet.

DIVERS

Prévoir un recensement de la population le premier semestre 2006.

Accord favorable du Sous-Préfet pour le dossier de maison de retraite.

La séance est levée à 20h.

Euzet les Bains

Vente à la ferme de fromages de chèvre A.O.C. Pélardons.

Horaires
Mercredi 14h-18h
Samedi 9h-18h
(fin février à mi-novembre)

LES FAYADES BARJAC

ALES

Euzet

Barjac

UZES

St Jean de Cayrol

NIMES

Pélardons

Florence et Arnaud Soutoul - 30360 Euzet - Tél 04 66 92 01 46



LA POSTE

* Suite au congé maternité de Véronique Robin prévu février 2006, mme BLANC, recommandée par le receveur de Vézénobres, assurera son remplacement.

* Par souci d'économie, le chauffage gaz a été remplacé par un chauffage électrique infrarouge, fonctionnant uniquement pendant les heures d'ouverture du bureau.

* En novembre 2000 la municipalité signe une convention avec la poste. Elle s'engage : à fournir gratuitement les locaux, en assurer l'entretien (récemment la peinture et le chauffage ont été refaits) fournir l'eau, l'électricité et assurer une grande partie du salaire de la guichetière.

Toutes les recettes allant évidemment à la poste. Voilà que début décembre, nous recevons un courrier de la direction départementale de la poste, exigeant que le bureau soit équipé d'une ligne internet, pour le 1er janvier 2006 afin d'effectuer leurs opérations à nos frais bien évidemment.

Il va falloir se poser la question jusqu'où la municipalité doit elle continuer à financer, un service qui se dégrade de plus en plus ?....

L'ECOLE

* Le coût de réparation du photocopieur étant trop élevé, nous avons décidé de nous adresser à la société REX ROTARY pour procéder à son remplacement. Notre choix s'est porté sur un contrat de location de 5 ans, à l'issue duquel, le photocopieur appartiendra à l'école. Nous tenons à préciser que cette location sera prise en charge par la Communauté de Communes comme toutes les dépenses de fonctionnement de l'école.

* Les radiateurs défectueux de l'école ont été remplacés par les anciens radiateurs de la poste.

* Nos enfants vont pouvoir continuer à prendre leur repas à Saint Just. La municipalité de ce village faisant les travaux nécessaires pour une mise en conformité des lieux.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Autrefois installée derrière le foyer municipal où, isolée et cachée, elle était ignorée de beaucoup, la bibliothèque municipale occupe depuis bientôt un an le 1er étage de l'annexe de la mairie, place de l'église. Les peintures ont été refaites, les volets ont été changés, quelques meubles ont été achetés ou donnés, ce qui rend ce lieu aussi accueillant que possible, si ce n'est qu'il faut avoir le courage (et la force) de monter la vingtaine de marches pour y accéder.

La bibliothèque n'attend plus que ses visiteurs, c'est-à-dire... VOUS !

Vous y trouverez romans, policiers, documentaires, dictionnaires, livres d'art, bandes dessinées, livres-CD, albums que les petits peuvent choisir eux-mêmes dans les bacs et feuilleter assis sur le tapis. Et bien sûr « Euzet mon pays » de André Bernardy que tout résident de notre village doit avoir lu.

Vous pourrez choisir entre les ouvrages appartenant à la bibliothèque et ceux prêtés par la bibliothèque départementale de prêt (BDP) et renouvelés tous les quatre mois environ lors d'un passage du bibliobus. Vous pouvez venir participer au choix des ouvrages. Si vous ne trouvez pas le livre désiré, il est possible de le commander à la BDP qui le fera parvenir dès qu'il sera disponible.

LE PRET DES LIVRES EST GRATUIT.

La bibliothèque est ouverte tous les JEUDI de 16 h 30 à 19 h 30.

Marie-Hélène ORI, Isabelle DELVAUX et moi-même serons là pour vous accueillir et vous conseiller.

A bientôt !

Frédéric Gaillard



ENVIRONNEMENT

Lors de la dernière réunion du Syndicat d'Electricité, nous avons demandé que soit pris en compte notre candidature pour une nouvelle tranche de travaux de mise en discrétion du réseau électrique.
Les différentes étapes de l'aménagement de la place du village:



INCIVILITES ENCORE ET TOUJOURS

Il est navrant de constater qu'il faille encore parler de certaines choses sur ce journal comme si nos concitoyens, prompts à revendiquer leurs droits en oubliant leurs devoirs les plus élémentaires, à savoir le respect de tous et de chacun.

De quoi nous plaignons-nous ?

Le champ est vaste : cela va des containers pleins devant lesquels on continue à déposer des bouteilles et divers débris en passant par des nuisances variées (chiens errants qui aboient, dégradations : détérioration de la porte municipale, de lampadaires, de boîtes aux lettres, tags, plantations arrachées..., non respect des règles les plus élémentaires de savoir-vivre : encore une fois quelques lingettes et protections diverses ont endommagé la station d'épuration ce qui entraîne un coût de 3872.00 EUROS.

SVP, ne jetez plus de lingettes, tampons, protections, pansements etc.... dans les toilettes

On peut se consoler en se disant que notre charmant village n'est pas une exception mais la répétition de ces petits délits devient gênante et même parfois pénible. Nous espérons que tout le monde fera un effort pour que cessent ces exactions.

* Rond point

Après plusieurs mois de travaux et de réunions, l'aménagement du rond point arrive à sa fin.

Pour des raisons de sécurité, le décor de ce dernier n'est réalisé qu'avec des végétaux. Notre choix s'est porté sur des plantes typiques de la région, afin d'en faciliter la reprise. Mais il faudra attendre un peu avant de voir le résultat. Tous ces travaux sont financés par le Conseil Général et la DDE assurera l'entretien de ces plantations la première année. La commune prendra ensuite le relai.

* Lors de la dernière réunion du Syndicat d'Electricité, nous avons demandé que soit pris en compte notre candidature pour une nouvelle tranche de travaux de mise en discrétion du réseau électrique (transformateur prévoir photos).



REUNION DES ASSOCIATIONS

La rencontre avec les associations (voir liste des associations dans la rubrique infos pratiques) a eu lieu le 16 septembre 2005 en présence de Monsieur le Maire et des membres de la commission animations.

Cette réunion a permis de dresser le bilan sur les différentes manifestations et de répondre à certaines demandes.

Celle-ci s'est achevée autour du verre de l'amitié, dans une ambiance sympathique.



11 NOVEMBRE 2005

Un grand nombre de personnes est venu se recueillir pour rendre hommage aux victimes de la guerre 1914-1918.



REPAS DES AINES

Le traditionnel repas s'est déroulé le 11 décembre à midi.

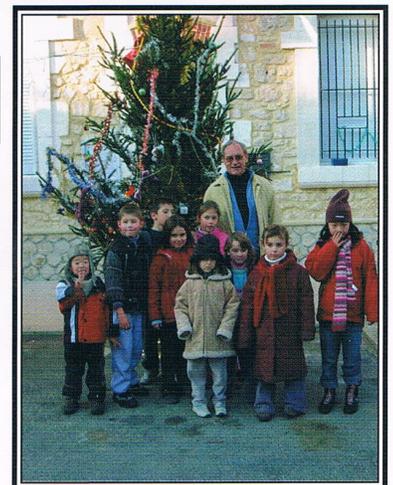
Les invités ont savouré la cuisine de l'Auberge du Col de la Baraque et dansé sur les chansons interprétées par Monsieur Freddy TORRENT dans une ambiance conviviale et détendue.



ARBRE DE NOEL DES ENFANTS

Les enfants ont été conviés à venir décorer le sapin de Noël, sur la place de la mairie.

Un goûter a suivi au foyer communal où une surprise les attendait : la visite du Père Noël.





CAVE COOPERATIVE

Malgré la crise que traverse le pays dans la commercialisation du vin, la cave coopérative d'Euzet n'est pas restée inactive. Tout d'abord avec le recrutement de Mme JADAUD Anne-Cécile, œnologue formée à Montpellier, en remplacement de M. PINARD Jean-Marie en septembre 2004, puis le rapprochement au cours de l'été 2005, avec la cave coopérative de Foissac. Une fusion est d'ailleurs prévue pour le début du printemps.

En conséquence, la cave d'Euzet va redynamiser sa production en proposant à la vente du caveau de nouveaux produits, mais aussi de nouveaux emballages de Bag in Box et de bouteilles qui apparaîtront tout au long de l'année. Nous vous invitons à venir découvrir ou redécouvrir ces produits, la nature nous ayant offert un très beau millésime.

LE SPA

Un ailleurs ou l'on se sent chez soi !

« Spa d'hôtes » ou « Spa de charme » :

le Spa d'Euzet-les-Bains se veut un lieu d'intimité où chacun pourra se sentir un peu chez lui, un peu ailleurs.

La Naissance du Spa d'Euzet-les-Bains est étroitement liée à l'histoire d'un couple : Clotilde et Ray Swartley. C'est en 1995, à San Fransisco, que les chemin de Clotilde et Ray se croisent. En 2000, ils décident de venir en France pour réaliser leur projet.

Leurs recherches d'un lieu les amènent tout naturellement dans le sud de la France. Ils y découvrent une ancienne station thermale : Euzet-les-Bains. C'est un charmant village gardois à la nature à la fois luxuriante et sereine : le site idéal pour concevoir un espace unique dédié au bien être.

Un vieux mas entouré d'un grand parc, presque à l'abandon, les attend dans ce village. Ils le savent dès le premier coup d'oeil. Leur vie se déroulera désormais ici.

C'est ainsi qu'ils rénovent doucement cette bâtisse, développent leurs méthode de massage Arts of touch® en créant une école. Ils y forment de futurs professionnels du massage. Le succès de leur approche est au rendez-vous. Les élèves viennent de tous les horizons professionnels et géographiques.

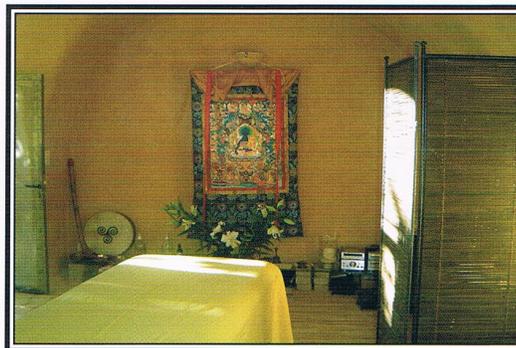
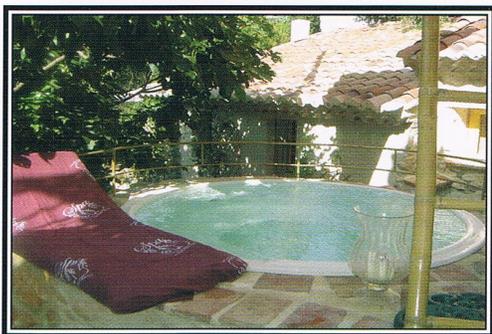
Le Spa d'Euzet-les-Bains va bientôt naître de leur succès et du désir d'ouvrir leur espace au plus grand nombre.

Un soir d'été, ils installent une baignoire dans leur jardin pour prendre un bain chaud aux huiles essentielles comme ils en avaient l'habitude en Californie.

La voilà l'idée. Créer chez eux un Spa. Ouvrir leur maison et offrir leur jardin à tous ceux qui désirent vivre un moment de détente du corps et de l'esprit.

Une « maison Spa » comme il existe des maisons d'hôtes ou des hôtels de charme. Leur Spa serait un lieu que chacun pourrait s'approprier comme son propre espace pour profiter des bienfaits du massage de bien être et de l'art du bain le temps d'un après-midi.

Quelques mois plus tard, beaucoup de travaux et d'énergie investie, le Spa de nos hôtes, Clotilde et Ray, est inauguré : le 29 mai 2004.





Petite visite guidée du Spa d'Euzet-les-Bains :

C'est dans les caves voutées de ce joli mas provençal que le Spa est installé. Une grande baie vitrée s'ouvre sur un jardin innodé de plantes, fleurs tropicales et de palmiers centenaires...
Sommes-nous dans le Gard ou à Bali ?

La première salle des caves datant du 18ème siècle, a été réaménagée pour les soins et massages. Dans sa contiguïté se trouve une salle de sauna avec douche, toilette, lavabo, dressing. La décoration a été conçue dans un esprit simple mais élégant, alliant tradition française et sobriété asiatique.
Une grande terrasse vous accompagne vers le jardin où deux jacuzzis vous attendent au pied d'un figuier. Effluves délicieuses et fruits à croquer sont bien là.

Les massages se déroulent dans la salle de massage mais aussi dans le jardin. Vous profiterez alors du son des carillons, du bruissement de la fontaine, du chant des oiseaux et des cigales. Une expérience inoubliable. Le bain californien se pratique à l'extérieur exclusivement.

Aujourd' hui ce concept novateur « Spa d'hôtes » a attiré l'attention de nombreux journalistes et d'éditeurs :

- Le Guide du Routard 2005
- Psychologie Magazine
- Femmes du Monde
- Côté Sud

Sarl le Spa d'Euzet-les-Bains

Rue du temple - 30 360 Euzet-les-Bains

Tél./fax : 04 66 83 54 89 - E-mail : spa@artsoftouch.com - Internet : www.artsoftouch.com





Le survivant de l'assaut des maquisards d'Euzet les Bains

A la demande de Monsieur le Maire d'Euzet lors de la cérémonie de commémoration en août 2004 :
Épisode du mois d'Août 1944

J'ai rassemblé mes souvenirs de l'histoire de la guerre 40 qui s'est déroulée sur EUZET :

J'avais alors 19 ans et fi et je faisais partie de la FTPF (Franc Tireur Partisans Français). Dans mon département, nous étions 12 jeunes âgés d'une vingtaine d'années. Par discrétion, pour protéger notre réseau en cas de capture et de torture par l'ennemi, nous portions tous des noms de guerre et nous ne connaissions pas nos vrais patronymes.

Ainsi, je me faisais appeler Paul CRIVAC. Notre chef de détachement avait pour mission de ralentir ou de détourner les Allemands par tous moyens.

Il a dépêché une estafette en reconnaissance des lieux au croisement du Mas Blanc, dit aussi les Baraques, actuellement habité par Mr ST LEGER, face à EUZET.

La FFI (Force Française Interne) avait collecté des informations sur l'avancée de l'ennemi.

Notre groupe a su que les Allemands, sur BARON avaient arrêté et tué 2 hommes. Nos informations signalaient que les Allemands allaient arriver d'UZES.

Notre détachement a pris position la veille de la bataille, dès la tombée de la nuit du 24 au 25/08/1944. Notre chef a placé le fusil mitrailleur à la cime d'un chemin de terre, qui descend en direction de la cave coopérative d'EUZET.

J'ai dormi là au poste, en repli, pas à vue des allemands, ainsi que mes compagnons de guerre.

Notre campement nocturne permettait de surveiller l'ensemble du matériel de guerre.

Nous étions sur cette langue de terre, au centre du Y dont un bras de la route conduit à UZES, l'autre à ST. MAURICE de CAZEVIEILLE (pour ceux qui connaissent à côté de l'ancienne maison de la famille ROCHE).

En position derrière un mur, nous étions vigilants au mortier 88 notre atout majeur, croyons à ce moment là.

À l'aube, nous sommes déplacés au Mas Blanc pour déjeuner dans la cour à l'abri de l'ennemi. Nos 2 cuistots avaient prévu une soupe de pâtes chaude. Dès que nous l'avons avalée, nous avons tous repris nos postes. En défense du mortier pour porter les obus, 2 au mortier - 4 aux mitraillettes (dont les 2 frères DELEUZE) pour guider les chaines.

Dès 8h30, j'ai entendu un coup de feu vers les sources, je n'étais pas à mon poste, j'étais en train de manger des raisins dans la vigne tout à côté.

Nous avons entendu arriver la voiture d'un envoyé du détachement. « Ordre de repli, ils sont trop nombreux, vous allez tous y passer, une colonne entière arrive de ST MAURICE très bien armée » a-t-il scandé au groupe.

Nous nous étions fait surprendre, nous ne l'attendions pas de ce côté.

Trop tard, çà avait déjà commencé à chauffer, sur les talus, j'ai vu sous mes yeux mais pouvoir rien faire, un de mes compagnons se faire transpercer le cou, puis 3 autres tués à quelques secondes d'intervalle malgré leurs fusils mitrailleurs.

Trop tard pour changer de position. Des cris fusaient de toutes parts. Nous avons abandonné le mortier et avons fui à 8 survivants par le chemin de descente vers la cave, nous avons traversé la route un après l'autre et par derrière les arbres en lisière de la route d'UZES qui nous dissimulait pour aller se rejoindre aux tombes de PELADAN.

Dans la poursuite, dès 9 heures, j'ai été blessé au bras et au poignet. Lors du repli, je ne pouvais plus manipuler la culasse. Très vite les allemands se sont emparés de notre propre mortier et s'en sont servi contre nous lors de deux fusillades, ils ont réussi à nous scinder en 2 groupes.

Les tirs étaient sans intervalles et les balles sifflaient dans tous les sens. Nous étions aux abois quand nous avons atteint les tombes. Un compagnon sorti de je ne sais où de plus nous attendait.

Il n'était pas de notre détachement.

Les allemands ont manœuvré par derrière les tombes et derrière le mas avec la stratégie de nous prendre en tenaille.

Quand nous avons réalisé que nous étions « cuits ». Nous avons décidé de fuir en direction du village l'un après l'autre.

Durant ces interminables fusillades, j'ai été blessé une deuxième fois par les balles surnommées « doum doum », balles explosives dans ma cuisse et cheville droites.

Mes compagnons m'ont dit d'évacuer le premier car j'étais gravement blessé, ils me couvraient « tu



nous feras signe dès que tu seras de l'autre côté ».

Je me suis traîné tant bien que mal, j'ai fait signe, ils ne sont pas venus. Au bout d'une fi heure, j'ai compris que quelque chose de grave s'était passé. J'ai décidé de fuir seul, mais je ne connaissais rien, je suis originaire de la GRAND COMBE. J'essayais de ne dissimuler au mieux car j'étais vêtu de bleu. Au hasard, je me suis dirigé sur la gauche, sous le cimetière d'EUZET, puis à force d'efforts, je suis allé atterrir au Mas CHAMPION (2 km). Pendant ce parcours à l'aveuglette, je me suis évanoui plusieurs fois.

Quand je posais mon pied par terre, il y avait un bain de sang qui laissait des traces dangereuses. Un paysan m'a aperçu en difficulté, il se méfiait, il ne savait pas dans quel camp j'étais, maquisard ou allemand?

Il m'a sauvé en effaçant mes traces de sang avec de la terre et des branches.

Aux abords du Mas SUGIER, je me suis à nouveau évanoui, quelqu'un m'a vu, des gens du village m'ont ramassé, ont récupéré mon fusil, m'ont transporté et amené au Mas SUGIER où les habitants m'ont secouru, couché sur un matelas, m'ont relevé le pied, m'ont donné une tasse de lait.

Tous avaient très peur, les allemands étaient sans pitié contre ceux qui aideraient les maquisards. Les allemands sont venus jusqu'au puits à 200 m du Mas SUGIER.

Tous étaient prêts à fuir par l'arrière du mas. Les allemands étaient à 2 pas du Mas, mais ne sont pas venus jusque là. Dieu merci !

Un paysan a pu aller prévenir au village afin de signaler que les allemands étaient là aux portes du village et qu'il y avait un blessé au Mas SUGIER.

A l'entrée du village MEJEAN a fabriqué un brancard avec des planches pour rapatrier (le blessé) chez lui. Il avait une longue vue et surveillait les alentours. C'était un instant où la vie et la mort pouvaient se succéder comme l'éclair.

Dès le départ du combat, lors du passage de l'émissaire de détachement qui a ordonné le repli, nous avions demandé l'aviation en couverture. Malheureusement, les avions ne sont arrivés que le lendemain, ils ont bombardé la colonne, à cette occasion, les fenêtres du Mas ST LEGER ont été brisées. Les allemands ne savaient plus à quel saint se vouer, ils sont restés bloqués là quatre jours, ils étaient attaqués également à ST JUST ; le troisième jour, après le combat initial, les avions étaient encore là pour tirer sur la colonne d'allemands qui était arrivée de la direction de MOUSSAC.

Moi, je n'étais pas encore signalé au central d'ALES comme survivant.

Enfin, le quatrième jour, il est arrivé une ambulance qui était partie à midi d'ALES. Mais elle était bloquée par tous ces allemands qui bivouaquaient et se cachaient pour éviter les tirs.

Au deuxième passage des avions, enfin les infirmiers ont pu traverser les lignes ennemies pour se rendre à EUZET.

Dans le village, tout le monde se terrait, et laissait les volets clos ; si bien que les ambulanciers ont mis une demi journée pour trouver ma cachette. L'ambulance est restée stationnée au Mas BLANC. Les ambulanciers sont venus à pied me chercher sur un brancard.

Pour rentrer, un avion allié a failli nous mitrailler.

Nous roulions sans phare pour éviter de nous faire repérer. Ce n'est qu'à minuit que nous sommes arrivés à l'hôpital à ALES (là où est la cité administrative des impôts actuels).

Le docteur FABRE de BARON est venu m'examiner. Il était démuni de remèdes et à aussi tôt dépêché quelqu'un pour aller en chercher sur UZES.

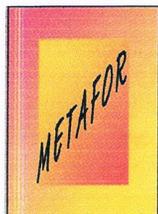
J'ai eu affaire à des militaires.

Le docteur FABRE m'a évité d'avoir la jambe amputée, il collaborait avec Madame le docteur BATAILLE qui a diagnostiqué qu'il n'y avait pas de gangrène et que ma jambe pouvait être sauvée. Cette doctresse m'a rapatrié à sa clinique à ROCHEBELLE. « Elle a bien fait d'opter pour cette solution, je marche ».

Après le départ de la colonne, un jeune de 24 ans du village Paul DUMAS est allé avec son cheval et sa jardinière ramasser les morts autour des tombes de PELADAN pour les conduire à l'église. Le maire du village de l'époque, par mesure de sécurité pour les habitants en ces temps de guerre, a demandé que les corps soient amenés au cimetière.

Quand je repense à ces moments exaltants et douloureux à la fois, je réalise combien j'ai eu de la chance d'en sortir vivant "un miracle" !

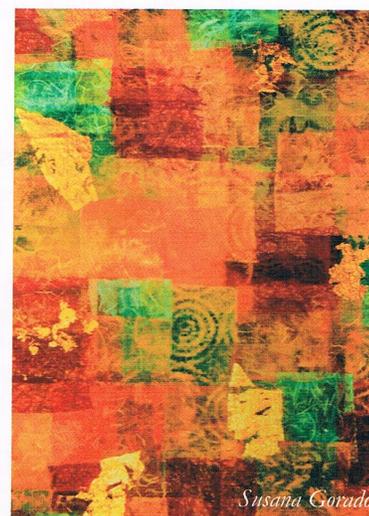
Monsieur MAZIERE.



METAFOR

ARTS EN FOLIE A EUZET LE 22 JANVIER 2006

L'Association ME TA FOR, dont le siège social se situe à ...Euzet, vous propose une journée dédiée à la diffusion artistique.



Dimanche 22 JANVIER 2006, entre 11 heures et 21 heures, le foyer d'Euzet sera le théâtre de plusieurs manifestations :

- Exposition des nouvelles peintures de Susana Gorrado
- Exposition de masques et de figurines de la commedia dell'arte réalisés par Marie Muyard
- Table de littérature sur la poésie, la chanson, le théâtre préparée par la librairie Le Parefeuille d'Uzès
- « Magique rencontre », spectacle musical créé par Daniel Flamant et présenté à 17h30 par six comédiens(diennes) ,chanteuses(teurs) , musiciens(ciennes).

Pour clôturer cette journée «arts en folie », une sangria-vernissage sera offerte à 19 heures après le spectacle, vous permettant d'échanger avec les différents créateurs(trices) et artistes.

Et puis, n'oublions pas : à tout moment, possibilité de prendre thé, café, jus de fruits, viennoiseries dans une ambiance conviviale.

Si cette initiative, encouragée par la municipalité, vous plaît, alors venez nombreux, nous vous accueillerons avec plaisir !

Retrouvez ME TA FOR sur www.artsenfolie.neuf.fr

LA DIANE

De mémoire de chasseur, jamais sanglier aussi gros n'a été tué à Euzet. Félicitations à Christ Buchon.



GYMNASTIQUE - NOUVEAU A EUZET

Si vous avez envie de faire de la gymnastique, vous détendre, vous assouplir en douceur, remplissez le petit coupon ci-dessous :

Nous vous informerons personnellement, de la date de la réunion de contact fin décembre ou début janvier.

Si 10 personnes répondent nous contacterons un animateur sportif.

Nous souhaitons connaître les jours, heures qui sont disponibles pour vous.

Nous constituerons une section associative de gymnastique avec un bureau pour la gérer si vous souhaitez y participer.

Renseignements : 04.66.54.92.12 ou 04.66.83.67.58.

Bienvenue à tous.

GYMNASTIQUE A EUZET

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Retourner à PIAZZA Josette OU DUMAS Roselyne 30360 EUZET



ANIM'EUZET

SAMEDI 27 AOUT 2005

Cette journée a démarré sous les meilleurs hospices avec le déjeuner au pré, au moulin, autour des grillades, un rendez-vous sympathique et convivial suivi de l'abrivade...



SAMEDI 29 OCTOBRE 2005 : HALLOWEEN

Après un bon goûter les diabolins et sorcières d'Euzet sont partis dans les rues du village en quête de friandises...



La récolte fut bonne et elle a permis aux enfants de rentrer chez eux le coeur léger et les poches pleines de bonbons.
Merci pour eux.

LE PETIT MOT DE L'ASSOCIATION

L'association va bientôt souffler sa quatrième bougie, et elle souhaite profiter de l'occasion pour remercier les Euzétiens de leurs participations.

PROGRAMME 2006

Dimanche 15 Janvier

15h : Loto

Dimanche 16 Avril

Omelette de Pâques

Dimanche 4 Juin

Vide grenier - Marché artisanal - Exposition de voitures anciennes

Samedi 26 Août

Journée Taurine

Samedi 28 Octobre

Halloween



Euzet-les-Bains

■ **Traditionnelle cérémonie pour l'armistice.** La cérémonie du 87^e anniversaire de l'armistice de 1914-1918 a rassemblé un grand nombre de personnes au cimetière, devant le monument aux morts.

Après les traditionnels discours de circonstance, une gerbe a été déposée.

La cérémonie s'est achevée dans un recueillement solennel en hommage à toutes les victimes de cette grande guerre.

■ **Animation.** L'équipe de l'association Anim'Euzet a offert un goûter à tous les habitants. Ce fut l'occasion pour les enfants de fêter Halloween.

Sorcières, diabolins, et toutes sortes de petits monstres ont erré dans les rues du village à la recherche de friandises.

■ **Bibliothèque.** A partir du mois de novembre, la bibliothèque sera ouverte un seul jour par semaine : le jeudi, de 16 h 30 à 19 h 30.

Le bibliobus de la bibliothèque départementale passera dans le village le 22 novembre, à 13 h 30.

Venez choisir vous-même vos livres ou passez à la bibliothèque faire part de vos désirs. ●

Euzet-les-Bains

Inauguration de la fontaine de la place de la mairie



Place de la mairie, la nouvelle fontaine a fière allure.

Une centaine de personnes s'est retrouvée autour de la fontaine, place de la mairie, pour son inauguration.

D'autres travaux d'embellissement ont été effectués. Les façades de la mairie ont été entièrement refaites, ainsi que le dallage avec éclairage incorporé. Un olivier plus que

centenaire venant d'Espagne, a été planté.

Dans son discours, le maire a fait part de sa volonté de continuer l'aménagement du village.

M. Garrossino, conseiller général, était présent à cette cérémonie qui s'est terminée par le verre de l'amitié. ●

Euzet-les-Bains

Une plaque commémorative en hommage aux camisards

L'association "le cri de la cigale" a placé, aux grottes des camisards, une plaque commémorative relatant les événements d'avril 1704.

Depuis maintenant trois ans, cette association organise des manifestations dans le but de promouvoir le patrimoine culturel euzétien.

D'ailleurs, le festival culturel Thémafête 2004 a réuni plus de 600 personnes et a permis de financer cette plaque qui orne maintenant l'entrée de ce lieu visité par de nombreux marcheurs et autres visiteurs qui s'avouent et se montrent de plus en plus intéressés. ●

Etat Civil

Naissances :

- 19/07/2005 : Candice OZIL
- 01/09/2005 : Corentin GUERIN-VEYRET
- 27/10/2005 : Kyara CATTEAU-QABICE

Félicitations aux familles

Décès :

Nous avons une pensée amicale pour Monsieur Fernand JOFFRE, Maire de Saint Just et Vacquières.

**MAIRIE :**

Tél 04.66.83.61.85 - Fax 04.66.83.66.55

Secrétariat ouvert :

Lundi, mardi, jeudi : 9 h à 11 h 45

Vendredi 9 h à 11 h 45 / 14 h à 17 h

Permanence du Maire :

Vendredi 14 h 30 – 18 h 00

EAU / ASSAINISSEMENT :

SIAEP DE LA DROUDE

ST HIPPOLYTE DE CATON : 06.25.34.14.88

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES :Mardi et samedi matin : ordures ménagèresJeudi matin : tri sélectif**AGENCE POSTALE :**

Place de la Mairie - 04.66.83.71.47

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi,

vendredi : 9 h 30 à 11 h 30

MIDI LIBREVotre correspondante : Mme GUEZ Suzanne , rue des grottes

30360 EUZET. Tél : 04.66.83.54.23

BIBLIOTHEQUE :

Rue du Bourrelier

Horaires d'ouverture : Jeudi : 16 h 30 à 19 h 30**PASSAGE DES COMMERCANTS AMBULANTS**

BOULANGER / BOUCHER / EPICIER : Place de la Mairie

lundi 11h

mardi 11h

mercredi 15h30 - 16h30

jeudi 11h - 8h15

vendredi 11h

samedi 11h

Le boulanger et le boucher font leur tournée dans le village après l'arrêt sur la Place de la Mairie.

DECHETTERIE

Il est strictement interdit de déposer des déchets ou encombrants dans la nature.

Vous devez les déposer à la déchetterie intercommunale

D 230 à ST CEZAIRE DE GAUZIGNAN.

Horaires d'été (1^{er} avril – 30 octobre) :Lundi : 15h - 18h30Mercredi : 9h30 - 12h et 15h - 18h30Samedi : 9h30 - 12h et 15h - 18h30**Horaires d'hiver (1^{er} nov. – 31 mars) :**Lundi : 13h30 - 17hMercredi : 9h30- 12h et 13h30 - 17hSamedi : 9h30 - 12h et 13h30 - 17h**NOS ASSOCIATIONS****ANIM'EUZET**

(culture, loisirs)

Monsieur PESENTI Stéphane

Rue de l'ancienne gare

04.66.25.89.59

APICULTEURS AMATEURS

Monsieur CANTALOUBE Patrick

Rue des Issards

04.66.83.22.58

CLUB DE L'AMITIE

(club des aînés)

Mme RAFFO Simone

Les Amandiers

04.66.83.20.39

DANSE POUR TOUS

(danses de salon)

Mme MONDEME Françoise

Rue Etroite

04.66.83.64.28

LE CRI DE LA CIGALE

(culture, loisirs)

Monsieur OZIL Sylvain

Chemin des Huiènes

04.66.83.23.78

LA DIANE

(chasse)

Monsieur LUCCHESI René

30580 CASTELNAU-VALENCE

04.66.60.12.28

LE TROUBADOUR

(parents d'élèves)

Mme DELEUZE Christelle

Rue du Temple

04.66.83.20.88

← **COLLANGELEC** ⇒

Dépannage · Installations · Entretien Contrat-entretien · Neuf et rénovation



CLIMATISATION RÉVERSIBLE

CLIMATISATION RÉVERSIBLE
ÉLECTRICITÉ - CHAUFFAGE
RÉGULATION, PROGRAMMATION
AUTOMATISMES D'ACCÈS

EDF est membre du réseau CLIM SURE

ZAC - 30340 Méjannes-Les-Alès
Tél. : 04 66 61 37 38 - Fax : 04 66 61 32 59 - collangelec@wanadoo.fr

RECA
cévennes

PEINTURES - PAPIERS PEINTS - MOQUETTES - TEXTILES
SOLS PLASTIQUES - DÉCORATION - OUTILLAGES

RECA CÉVENNES ROCADE EST - 30100 ALÈS

SARL au capital de 7622,45 F - R.C.S. 339 906 844 00016 - APE 514 S
☎ 04 66 86 73 00 - Fax 04 66 30 16 25 - E-mail : reca-ales@wanadoo.fr

Serrurerie Ferronnerie

Thierry Veyrenc

55 Faubourg du Soleil - 30100 ALES
Tél. 04 66 52 31 18 - 04 66 83 59 64
Fax 04 66 83 32 59

S.A.R.L.
RAFFO et Fils



Maçonnerie Générale
Neuf et Rénovation

81, impasse de la Figuière
30560 ST HILAIRE DE BRETHMAS Tél./Fax : 04 66 61 06 14

CARROSSERIE DES MALADRERIES

Tôlerie - Peinture
Entretien Mécanique
Prêt de véhicule
Toutes assurances



Alain PALLIER

657, avenue des Maladreries 30000 Alès
Tél. 04 666 86 30 61 Fax 04 66 56 50 10

SOCERBAT
Maçonnerie

Sylvie CERSOSIMO

EUZET LES BAINS
04 66 83 66 82

CAVE COOPERATIVE

EUZET LES BAINS
ROUTE D'ALES 30360 EUZET

TÉL : 04 66 83 51 16
FAX : 04 66 83 68 33

L'ARQUE ELECTRIQUE

ARTISAN Philippe MERESSE-30700 BARON

Spécialiste en Fermetures Motorisées

AUTOMATISMES - ELECTRICITE - ALARME
CLOTURES-PORTAILS-PORTES DE GARAGE
VOLETS BATTANTS-PROTECTIONS PISCINES

04.66.03.65.52 06.14.15.45.95



“Les Moineaux”



CHAMBRES D'HÔTES

Société Gardoise de Travaux Publics



Travaux Publics et Privés
Terrassements - Canalisations
—— Goudronnage ——

Siège Social : 30350 MASSANES - ☎/ Fax : 04 66 83 83 45
Port. 06 14 34 84 79

**TAILLE DE PIERRE
SEE PERRIER ANDRE**

521 Route des Fumades
30580 BROUZET LES ALES

*Encadrement, Pilier, Balustrades, Colonne,
Cheminée, Meuble de jardin, Barbecue,
Tous travaux sur mesure...
Marbrerie de décoration, Cuisine, Salle de bain*

Tél & Fax 04 66 83 10 73 GSM 06 09 28 54 79

Rémy BRUN
ARTISAN CARRELEUR

LUSTRAGE - TRAITEMENT - POSE

- * Terres cuites
- * Marbres
- * Carrelages

Tél : 04 66 83 73 72

30580 BROUZET LES ALES



Avenue d'Anduze - Alès

Tél : 04 66 52 25 30 Fax : 04 66 52 72 12

e-mail : valette@valette-ete.fr

**Réseaux Haute Tension et Basse Tension
Postes de Transformation
Eclairage Public
Entretien Eclairage Public
Eclairage de terrains de sports
Mise en valeur du patrimoine par éclairage
Illuminations festives
Signalisation tricolore
Génie-civil Téléphone**

Etude et réalisation



VAGNAS - ARDECHE

à 5mn de Barjac direction Vallon

PARCOURS AVENTURE DANS LES ARBRES

à 5mn de 60 ateliers sur 5 parcours
1100 m de vraies sensations
(dont 600m de tyroliennes)

STAGES CAYONNING

Découvrez une nature sauvage
sculptée par les eaux des montagnes

SEMINAIRES ANTI-STRESS

Du "sur mesure" En matière de
motivation, détente, ...

**ENCADREMENT
montagne - voyages lointains**

Plus haut, plus loin, plus beau :
vivre l'aventure vraie.

INDY-PARC DEVELOPPEMENT

Les huienes - 30600 EUZET les BAINS

Tél/Fax : +33 (0)4 66 83 38 28

Mail : info@indy-parc.com

Web : www.indy-parc.com